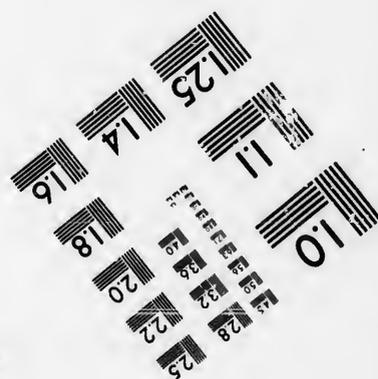
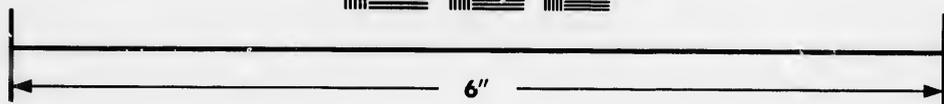
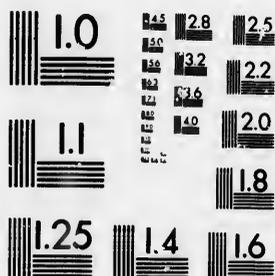


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

15 28
13 32
11 22
9 20
7 18

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10

© 1987

Technical and Bibliographic Notes/Notas techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

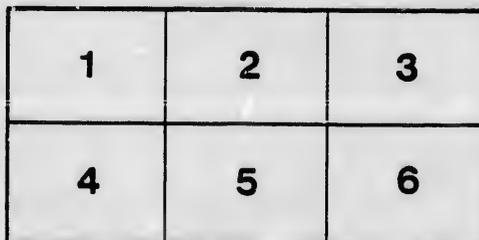
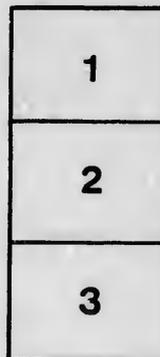
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MANDEMENT

DE

Monseigneur l'Archevêque de Montréal

ET DE

Nos Seigneurs les Evêques de la Province Ecclesiastique de Montréal

RECOMMANDANT L'ŒUVRE DE L'UNIVERSITE

NOUS, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE APOSTOLIQUE, ARCHEVÊQUE
ET EVÊQUES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE DE MONTRÉAL.

*Au clergé séculier et régulier, et à tous les fidèles de Notre Province,
salut et bénédiction en Notre-Seigneur.*

Nos très chers Frères,

Au premier rang des œuvres qui intéressent l'Eglise, la patrie et la famille, doit se placer, sans contredit, celle de l'Université catholique, puisque dans l'Université, se donne l'enseignement destiné à former ceux qui, par leur profession, sont appelés à exercer la plus grande influence sur la société civile et religieuse.

Aussi, les Souverains Pontifes ont-ils prouvé, en maintes circonstances, que cette œuvre leur était chère entre toutes. Sans remonter, pour nous en convaincre, à ces siècles fameux, qu'on pourrait appeler l'âge d'or des Universités, nous n'avons qu'à nous rappeler les bulles et les décrets solennels, donnés à différents peuples, et à la nation canadienne en particulier, par Pie IX, de grande et vénérée mémoire, et par son illustre successeur, Léon XIII, glorieusement régnant.

De tout temps, Nous pouvons le dire, l'épiscopat, le clergé, les gouvernements et les peuples catholiques ont eu à cœur d'entrer dans les vues du Saint-Siège et de seconder efficace-

ment ses nobles efforts pour le développement et la diffusion de la science divine et humaine.

Ce qui s'est passé au Canada depuis plusieurs années : tentatives généreuses, sacrifices accomplis, longues et vives discussions, projets multiples, appels réitérés au tribunal de Rome, démontre l'intérêt que le pays entier a pris à la question de l'Université catholique.

Nous croyons aujourd'hui de Notre devoir, Nos très chers Frères, de venir vous en parler encore, et de la recommander à votre générosité, en même temps qu'à votre patriotisme et à votre esprit de foi.

Le décret "*Jam dudum*" du 2 février 1889, a donné à cette question, débattue pendant si longtemps, sa solution définitive. Seule, l'Université Laval y était reconnue et regardée par le Souverain Pontife comme l'Université catholique du Bas-Canada, et quant à sa succursale, établie depuis plusieurs années à Montréal, Léon XIII disait : " Nous voulons qu'elle soit conservée comme un autre siège de la même Université, et qu'elle y tienne lieu de l'Université Laval, exerçant son magistère à Montréal."

Puis le Saint Père ajoutait, en formulant ses vœux pour la prospérité de l'institution qu'il prenait sous sa protection auguste : " Par-dessus tout, c'est notre persuasion que les catholiques du Canada, laissant de côté leurs dissensions, et réunissant leurs forces, mettront constamment leurs soins à affermir de plus en plus cette belle Université, et à rendre sa condition de jour en jour plus florissante et plus prospère."

Et comme commentaire de ces paroles, l'archevêque de Montréal disait aux fidèles de son diocèse, en leur communiquant le document pontifical : " Notre reconnaissance ne doit pas être stérile et inféconde ; elle doit être active ; nous ne devons pas nous borner à saluer avec respect l'institution

“ universitaire ; nous lui devons de plus toute notre coopération, et, soit dans le clergé, soit parmi les fidèles, tous, il nous semble, ont pour devoir d’aider, dans la mesure de leur force, et dans la sphère d’action qui leur est propre, à maintenir ce sanctuaire de la science.” (1)

C’est ce que tout l’épiscopat de la Province vient vous dire aujourd’hui, Nos très chers Frères.

L’œuvre, objet de la sollicitude du Saint-Siège, n’est encore en réalité, qu’à ses humbles débuts. Les lois, votées par notre Parlement provincial, en conformité avec les désirs du Souverain Pontife, et le décret papal dont Nous parlions plus haut, ont fixé l’organisation et le fonctionnement des diverses Facultés de l’Université. Nous ne voyons pas qu’il eût été possible de résoudre avec plus de sagesse et de générosité ce difficile et délicat problème, et nos Facultés ne pouvaient espérer des privilèges plus étendus ni demander une plus grande liberté d’action. Le temps des discussions est donc passé. Nous sommes entrés dans une ère nouvelle que Nous Nous plaignons à saluer comme une ère de progrès pour la science. Mais il nous reste encore beaucoup à faire : nous devons mettre à profit l’heureuse union des esprits et des cœurs. Ce n’est pas tout de cesser la lutte et de s’entendre ; il faut agir.

L’indépendance absolue dans laquelle se trouve la succursale de l’Université Laval à Montréal pour tout ce qui regarde son administration financière nous fait un devoir—cela va de soi—de trouver parmi nous les moyens de la faire subsister et prospérer.

Dès l’origine, la faculté de théologie a eu son palais, au pied de la montagne, dans un séminaire auquel nul autre en Amérique, et peut-être même en Europe, ne saurait être comparé.

(1) Circulaire de Monseigneur l’archevêque de Montréal. 17 juin 1859.

Mais quant aux Facultés de droit et de médecine, vous savez. Nos très chers Frères, qu'on peut les dire, encore aujourd'hui, à peu près sans asile, puisque leurs cours se donnent dans des salles plus pauvres que les plus humbles classes de nos écoles élémentaires. Cet état de choses a duré trop longtemps. Nous aurions été heureux de le faire cesser, si cela eût été en notre pouvoir. Mais les difficultés qui s'opposaient à l'exécution de nos projets Nous paraissaient insurmontables.

Enfin la Providence est venue à notre secours.

La Compagnie de Saint-Sulpice, après avoir doté récemment notre pays de deux établissements qui font notre gloire : le Collège Canadien à Rome et le Séminaire de Philosophie à Montréal, a voulu aussi mettre la main à l'œuvre de l'Université, et, grâce à sa généreuse souscription, Nous avons pu voir commencer la construction de beaux et vastes édifices, sur des terrains qui sont également un don de sa munificence. Au nom de la Province entière, Nous lui réitérons l'expression de notre plus vive gratitude.

Bientôt, Nos très chers Frères, au milieu de la grande métropole qui, chaque jour, s'embellit de si riches monuments, nous pourrons donc montrer avec bonheur, à côté de nos églises, de nos maisons d'éducation et de bienfaisance, notre Université. Qui d'entre vous ne s'en réjouira comme catholique et comme Canadien ?

Mais vous le comprenez : pour l'achèvement d'une pareille œuvre, des sommes considérables sont encore requises, et, c'est de toutes les dévouées et généreuses familles de nos diocèses que Nous les attendons avec confiance.

Nous ne venons pas à vous, Nos très chers Frères, avec des demandes indiscrètes ou importunes. Nous savons que tous, vous poursuivez dans vos paroisses respectives, des œuvres charitables ; loin de Nous la pensée de vous en détourner.

Seulement, Nous voulons ajouter cette œuvre de l'Université catholique à celles que vous favorisez déjà, et Nous vous demandons de faire ce que vos moyens vous permettront pour en assurer le plein succès. C'est une œuvre religieuse et nationale à la fois. Elle regarde tous les diocèses et toutes les paroisses de cette Province, puisque, de partout, des campagnes comme des villes, notre jeunesse vient à l'Université se former aux professions libérales.

C'est ce qu'ont compris ces hommes éminents par leur position sociale et leur expérience des affaires qui, à Notre demande, ont pris à cœur les intérêts de la jeune Succursale et veulent bien consacrer à la gestion de ses finances une partie considérable de leur temps. Aussi, sommes-Nous heureux de rendre hommage ici à leur zèle patriotique et désintéressé.

Verrons-nous, dans l'avenir, des citoyens, favorisés de la fortune, se dévouer au développement de cette institution si importante, et à l'exemple de pieux catholiques de France et des Etats-Unis, la doter généreusement, y créer des chaires et y fonder des bourses ? Nous en avons l'espoir. Les bibliothèques, les laboratoires, les musées, complément indispensable de l'enseignement universitaire, viendront en leur temps. Aujourd'hui, Nous Nous occupons de ce qui est le plus urgent. Nous le savons, les grandes fortunes sont rares dans notre pays ; mais la foi et le patriotisme sont vigoureux, et, unis ensemble, ils peuvent accomplir des prodiges. Ils en ont accompli déjà.

Nous ne pouvons l'oublier : c'est avec l'obole du peuple que se sont bâtis les temples magnifiques dont nos villes et nos campagnes s'honorent ; avec l'obole du peuple qu'ont été construits la plupart de nos collèges, de nos couvents et de nos hospices de charité ; c'est sur l'obole du peuple que Nous comptons encore pour l'établissement durable de l'œuvre universitaire parmi nous

A ces causes, le saint Nom de Dieu invoqué, Nous avons réglé, statué, ordonné ; réglons, statuons, ordonnons ce qui suit :

Jusqu'à nouvel ordre, il sera fait deux quêtes, chaque année, dans toutes les églises et chapelles publiques de la Province ecclésiastique de Montréal, *pour l'œuvre de l'Université* : l'une, le troisième dimanche après Pâques, fête du Patronage de saint Joseph ; l'autre, le dimanche où se fait la solennité de la fête de l'Archange saint Michel.

Sera le présent mandement lu et publié au prône de toutes les églises et chapelles publiques, ainsi qu'aux chapitres des communautés religieuses des diocèses de Montréal, de Saint-Hyacinthe, de Sherbrooke et de Valleyfield, le premier dimanche après sa réception.

Fait et signé par Nous, dans le mois d'octobre, mil huit-cent quatre vingt-quatorze.

† EDOUARD-CHS., arch. de Montréal.

† L. Z., év. de St-Hyacinthe.

† JOSEPH-MÉDARD, év. de Valleyfield.

† MAX., év. de Druzipara.

† PAUL, év. de Sherbrooke.

Par mandement de Nos Seigneurs, archevêque et évêques de la Province ecclésiastique de Montréal.

L. E. COUSINEAU, Ptre,
Vice-chancelier de l'archevêché de Montréal.

avons
e qui

ne an-
Pro-
rsilé :
onage
té de

outes
s des
Saint-
er di-

huit-

eld.

êques

tréal.

